

20100705_DL_01

OBJET :

Attribution du marché
« Espace Numérique de
Travail et
accompagnement à la
scolarité »

Date de convocation :
31 mai 2010

Date de séance :
5 juillet 2010

Date d'affichage :
9 juillet 2010

Membres en exercice : 9

Membres présents : 5

Membres votants : 5

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 5 juillet à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

Etaient présents : Jean-François VASSEUR, Daniel CARPENTIER, Patrice LETALLE, Jean-Claude RENAUX, Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du 30 avril 2008 portant sur les délégations du Bureau
- Vu la consultation lancée par Somme Numérique ayant pour objet la mise en œuvre de la plateforme des Espaces Numériques de Travail et des outils d'accompagnement à la scolarité,
- Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique en date du 28 juin 2010 pour l'attribution de ce marché

DELIBERE

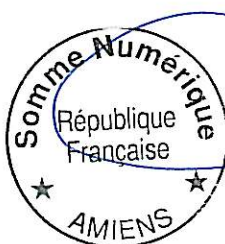
ARTICLE 1 : Le lot 1 « Plateforme ENT » est attribué à la société I-TOP.

ARTICLE 2 : Le lot 2 « accompagnement à la scolarité » est déclaré infructueux, n'ayant fait l'objet d'aucune réponse dans les délais impartis. Il sera procédé à un marché négocié sans consultation, ni publicité préalable.

ARTICLE 3 : Le Président est autorisé à signer tout acte d'engagement relatif à ce marché

ARTICLE 4 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération

Fait à Amiens, le 8 juillet 2010



Le Président